

NIAMEY , 19 juil (IPS) - L'enquête démographique et de santé réalisée en 2012 au Niger, par le ministère de la Santé publique, a révélé que 75 pour cent des filles se marient avant l'âge de 18 ans dans ce pays sahélien d'Afrique de l'ouest. Ce pays majoritairement musulman dispose du taux de fécondité le plus élevé au monde avec 7,1 enfants par femme, selon une précédente enquête démographique et de santé réalisée en 2006.

Les jeunes filles de la tranche d'âge de 15-19 ans sont les plus exposées à cette situation, selon l'enquête. Ces adolescentes mariées précocement, contractent des grossesses précoces qui compromettent leur avenir et le développement du pays. Des sources médicales indiquent que 40 pour cent d'entre-elles tombent enceintes quelques mois après leur mariage.

"Les pesanteurs socioculturelles, notamment le désir d'avoir un enfant avant le premier anniversaire du mariage, obligent souvent la jeune fille à prouver sa fécondité quelques mois après son mariage", explique à IPS, Salissou Habou, sociologue à Niamey, la capitale du Niger.

Selon les statistiques 2011 du ministère de la Santé publique, les adolescentes constituent 19 pour cent des femmes en âge de procréer et contribuent pour 14 pour cent à la fécondité totale des femmes dans ce pays.

Le rapport 2011 sur la "Situation des enfants dans le monde", du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), classe le Niger en tête de liste des pays à forte prévalence de mariages précoces avec un taux de 75 pour cent.

"La situation des adolescentes constitue une préoccupation majeure, mais hélas, ignorée par une frange importante de la population", a déclaré Dr Maikibi Kadidiatou Dandobi, ministre nigérienne en charge de la Population, à l'occasion de la Journée mondiale de la population 2013 célébrée le 11 juillet.

"Les parents qui donnent leurs jeunes filles en mariage brandissent l'argument religieux", raconte à IPS, Yahaya Issa, conseiller pédagogique au ministère de l'Education nationale. Selon le ministère de l'Education nationale, 75 pour cent des adolescentes de la tranche d'âge de 15-19 ans ne sont pas scolarisées, dont 82 pour cent vivent en milieu rural.

Pour El Hadji Souley Moussa, un sexagénaire employé de banque à la retraite à Niamey, "c'est une grande fierté de donner sa fille en mariage dès son jeune âge. Ainsi, elle sera à l'abri de grossesses hors mariage".

"Chez nous les musulmans, le mariage occupe une place importante dans notre existence", explique à IPS, Aminatou Abdou, 53 ans, ménagère à Niamey. Elle déclare avoir donné ses deux filles en mariage à l'âge de 15 et 16 ans. Elle soutient "qu'il n'est pas admissible qu'un musulman laisse sa fille pubère sans mari".

Cependant, tous les musulmans ne partagent pas cette idée. "Il y a une mauvaise interprétation religieuse. L'islam prône le bien-être social. C'est pourquoi je suis contre le fait de donner une fille prématurément en mariage car cela entraîne des conséquences fâcheuses sur sa santé", explique à IPS, Malam Issa Dogo, un marabout prédicateur à Niamey.

"Ceux qui donnent précocement leurs filles en mariage le font par ignorance. L'islam est une religion qui est contre l'obscurantisme", a-t-il ajouté.

Selon Abdou Sani, doctorant en anthropologie à l'Université d'Abidjan, la religion est un faux prétexte que les gens utilisent. Les vraies causes de ces mariages précoces sont l'ignorance et la pauvreté, dit-il. "Dans la plupart des cas, ces jeunes filles sont données en mariage à des personnes âgées ayant une situation financière stable ou un bon statut social", a-t-il souligné. "Moins de 40 pour cent des adolescentes vont en consultations prénatales", rapporte Hadjara Tinni, une sage-femme basée à Niamey.

Selon Tinni, ces jeunes filles tombent enceintes avant qu'elles n'atteignent la maturité physique. C'est pourquoi elles courent deux fois plus de risque de mourir à l'accouchement que les femmes qui ont 20 ans et plus.

L'enquête de 2011 du ministère de la Santé publique indique que 13 pour cent des décès maternels surviennent chez les adolescentes. "Les survivantes sont souvent sujettes à des maladies comme la fistule obstétricale", déplore Hassana Idrissa, une autre sage-femme à Niamey.

Selon la même enquête, le taux de mortalité maternelle au Niger est de 554 décès pour 100.000 naissances vivantes, et figure parmi les plus élevés au monde.

En avril 2013, sur 163 femmes victimes de la fistule obstétricale recensées dans les six centres de prise en charge à travers le pays, 80 pour cent se sont mariées avant l'âge de 18 ans, indique le ministère de la Santé.

"Il faut scolariser et maintenir les jeunes filles à l'école pour mettre fin à cette situation", déclare Hadiza Issoufou, une enseignante, membre de l'Association nigérienne de défense des droits de l'Homme.

De son côté, le gouvernement nigérien a fait adopter une loi en 2008, qui favorise l'accès aux services de santé de la reproduction. Mais le projet de loi fixant l'âge minimum du mariage à 18 ans, élaboré en 2012, souffre toujours de l'opposition des associations religieuses. (FIN/2013)